

QUESTIONS- RÉPONSES

Q: Que dois- je dois avoir en ma possession pour compléter le formulaire ?

R: Une photo récente de votre enfant, numéro de carte d'assurance maladie, un plan de match des semaines souhaitées, mais aussi le temps, patience et une tasse de votre boisson préférée. Mais avant tout, lire le Guide des parents.

Q: Est-ce qu'on peut inscrire notre enfant en camp régulier et en camp spécialisé?

R: Oui, vous pouvez organiser votre été selon vos besoins ou les intérêts de votre enfant. Cette année les choix de camps réguliers et spécialisés se retrouvent sur le même formulaire d'inscription.

Q: Est-ce qu'il y a une journée camp de jour le 1er juillet? Est-ce férié une journée?

R: Le 1er juillet férié donc le camp de jour est fermé. La semaine #1 est de 4 jours. Les tarifications sont majorés en fonction du nombre de journée.

Q: "Une nuit au camp". Est-ce qu'il y a des frais supplémentaires ? Est-ce possible d'avoir plus de détails svp?

R: Les détails pour la nuit au camp seront donnés en juin aux parents des groupes concernés et aucun frais supplémentaire ne sera demandé. L'activité ne sera pas obligatoire.

Q: Les périodes de baignade à la piscine et/ou à la pataugeoire sont angoissantes... comment s'organisent-t-on?

R: Concernant les piscines et pataugeoires, s'il y a des indications spécifiques vous aurez les détails lorsque les hebdo seront disponibles à chaque vendredi. Habituellement les différents bassins d'eau que nous allons, les VFI sont à disposition des animateurs au besoin. Rassurez-vous, les petits âgés de 7 ans et moins vont habituellement à la pataugeoire et tous les enfants de 8 ans et plus doivent passer un test de nage sous la supervision des sauveteurs lors de leur 1ère présence à la piscine.

QUESTIONS- RÉPONSES

Q: Pourquoi n'est-ce pas possible d'amener mon enfant au camp si un rendez-vous médical (ou autre) est prévu?

R: C'est d'abord pour une question de sécurité. Une variation de nombre d'enfants durant la journée pourrait occasionner de la confusion. Les activités et les sorties sont organisées en fonction du nombre d'enfants lors de la prise des présences du matin. Aussi, il faut comprendre que les activités apparaissant sur l'hebdo ne sont qu'un survol de ce qui peut être organisé par l'animateur du groupe. Il se peut que selon la température, la "vibe" du groupe ou une opportunité autre, que l'animateur change sa programmation journalière et ne soit pas au camp où à l'endroit prévu. L'animateur ne modulera pas son horaire en fonction des arrivées et départs des enfants au cours de la journée.

Q: Qu'arrive-t-il si j'arrive en retard lors d'une sortie et que les autobus ont quitté les lieux? Puis-je aller porter mon enfant directement au site de la sortie?

R: Il est primordial de respecter l'heure d'arrivée indiquée sur l'hebdo. Une fois que les enfants sont dans l'autobus il est malheureusement trop tard! Nous avons déjà communiqué le nombre d'enfants au fournisseur afin d'accélérer le processus d'arrivée. Se déplacer avec 300 enfants min. demande une rigueur sinon c'est le chaos! De plus, si votre enfant se déplace seul pour venir au camp de jour, l'importance de consulter l'hebdo est d'une grande priorité car il se peut qu'il se bute à une porte verrouillée. Lors des sorties, aucun membre de notre personnel ne reste au centre.

Q: Si on veut inscrire les enfants au service d'accueil matin ou soir, est-ce qu'on peut le faire plus tard ou faut-il déjà réserver les journées exactes lors de l'inscription ?

R: Sur le formulaire, vous pouvez choisir la semaine complète ou seulement le matin ou seulement le soir ou à la pièce, donc vous choisissez et payez pour les moments souhaités.

Si vous utilisez l'option occasionnelle (pas lors de l'inscription, mais au courant du déroulement du camp de jour), vous devez payer d'AVANCE les frais au préposé à l'accueil. Exemple: votre enfant n'est pas inscrit au service d'accueil, mais il y a un matin vous en avez besoin. Vous vous présentez à la table d'accueil le matin souhaité et vous payez les frais directement au préposé (6\$). Cependant, il est toujours souhaitable de nous en faire part au moins 24h à l'avance.

Les places ne sont pas limitées, car en cas de dépassement nous ajoutons un animateur pour pallier les dépassements possibles.

QUESTIONS- RÉPONSES

Q: Pourquoi les demandes de jumelage d'amis ne sont pas assurés ?

R: En effet, afin d'optimiser les places dans les groupes car la demande est grande, si nous avons la possibilité d'accepter la demande, il nous fera plaisir.

Il est essentiel de comprendre qu'en raison du nombre imposant d'enfants (et sans cesse grandissant) et de la complexité à former des groupes équitables, comme à l'école. Vous savez, l'été s'est fait pour s'amuser et il n'y a rien de mal à se faire de nouveaux amis.

Q: Si mon enfant a doublé son année scolaire, quelle année scolaire dois-je sélectionner lors de l'inscription ?

R: C'est dommage que votre enfant ait doublé son année scolaire, mais il est essentiel que vous sélectionniez l'année scolaire qu'il terminera au 30 juin 2026.